

Travailler avec Un-e Interprète Professionnel-le

L'entretien En présentiel

La présence d'un-e interprète favorise l'accès aux droits et aux soins; elle vise à créer un lien de confiance. Dans le respect d'un cadre déontologique, l'interprète met en oeuvre ses connaissances linguistiques.

Une configuration de **chaises disposées en cercle** favorise la circulation de la parole et le contact visuel. L'intervention se déroulera en trois phases.

www.rdv.osiris-interpretariat.org | tel: 09 86 06 81 49
www.centrosiris.org



La Pré-séance

Il est souhaitable que l'interprète soit informé-e des **attentes** du-de la professionnel-le et du **contexte** du rendez-vous, notamment pour les premières collaborations.

L'interprète et le-la professionnel-le s'accordent sur les **modalités de collaboration** et de fonctionnement nécessaires au cours d'un suivi. Une préséance est essentielle avant d'annoncer toute information importante (diagnostic d'une maladie grave, fin de prise en charge, etc.)

La Séance

Le-la professionnel-le et l'interprète se présentent et accueillent ensemble l'usager-e. Lors d'un premier rendez-vous, l'interprète présente son **cadre déontologique** et vérifie que le choix de la langue est adapté à l'usager-e. Il-elle rappelle que :

- il-elle va **tout traduire**,
- il-elle respecte le **secret professionnel**.

L'intervenant-e reste garant de l'entretien. Il-elle est vigilant-e que ses paroles sont rythmées. Il-elle évite les explications trop longues afin que l'interprète puisse les traduire de façon fluide. Si besoin l'intervenant-e et l'interprète se mettent d'accord avec l'usager-e sur la date du prochain rendez-vous. Ils saluent ensemble l'usager-e avant qu'il-elle quitte la salle.

La Post-séance

Un temps de post-séance est recommandé.

Les intervenants peuvent partager leurs **ressentis** et **interrogations** suite à la rencontre.

L'interprète peut clarifier des **éléments linguistiques**, et donner **des éclairages géopolitiques et culturels**.

